



Communiqué de presse

Le CMFC encourage le progrès vers l'adoption d'un régime universel d'assurance-médicaments

28 septembre 2015, Mississauga (Ontario) – Le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) offre son appui à la *campagne pour un régime national d'assurance-médicaments*, qui réclame la couverture universelle des médicaments pour tous les Canadiens et Canadiennes.

Le Canada est le seul pays au monde doté d'un régime de soins de santé universel, qui n'offre pas la cruciale composante assurance-médicaments. Un Canadien sur dix n'a pas les moyens de payer ses médicaments sur ordonnance. Le CMFC est fier de se joindre à d'autres organismes de soins de santé comme l'Association médicale canadienne, l'Association des infirmières et infirmiers du Canada et Médecins canadiens pour le régime public pour réclamer avec eux cet important programme.

« En tant que médecins de famille, nos membres constatent *de visu* l'obstacle que constitue le prix des médicaments pour leurs patients, explique Francine Lemire, MD CM, CCMF, FCMF, CAÉ, directrice générale et chef de la direction du CMFC. L'adoption d'un régime d'assurance-médicaments améliorerait l'équité en santé au Canada tout en offrant des économies potentielles à long terme sur les achats de médicaments en grandes quantités ».

Le CMFC appuyait une stratégie nationale relative aux produits pharmaceutiques dans son [Bilan sur le rôle du gouvernement fédéral dans les soins de santé](#) de 2013. Cet indicateur demeure l'un des critères auxquels le CMFC a recours dans son [site web sur les programmes des partis en matière de santé \(election2015.cfpc.ca/fr/\)](#). Le Collège compte bien aborder cet important objectif avec le nouveau gouvernement fédéral élu en octobre.

Représentant plus de 34 000 membres d'un bout à l'autre du pays, le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) est l'organisme professionnel responsable de l'établissement des normes de formation, de certification et d'apprentissage continu des médecins de famille. Il offre des programmes et services de qualité, appuie l'enseignement et la recherche en médecine familiale et défend les intérêts des médecins de famille et de la spécialité de médecine familiale. Le CMFC procède à l'agrément des programmes de résidence en médecine familiale offerts dans les 17 facultés de médecine au Canada.

-30-

Personne-ressource Susan Monic
Responsable, Service des communications
Collège des médecins de famille du Canada
905 629-0900, poste 432
smonic@cfpc.ca
www.cfpc.ca
@CanFamPhys